

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

LOT 01 – MATERIEL DE BUANDERIE – LAVE VAISSELLE - CONTAINERS REPAS

RSBLANC013 - LAVEUSE ESSOREUSE 10 KG ENVIRON - TRIPHASE

- * Chargement en façade
- * Vidange par gravité
- * Cuve et tambour en inox
- * Chauffage électrique
- * Commandes de programme par microprocesseur
- * Essorage 1 050 t/min environ
- * Alimentation 400V + T + N
- * Puissance 10,2 Kw environ

RSBLANC015 – LAVE LINGE 8 KG – MONOPHASE SEMI-PRO

- * Grande ouverture de chargement
- * Tambour inox
- * Fonction essorage
- * Commandes de programmes personnalisables
- * Niveau sonore en fonctionnement inférieur à 65 dB

RSBLANC016 – SECHE LINGE 8 KG – MONOPHASE SEMI-PRO

- * A évacuation
- * Grande ouverture de chargement
- * Tambour inox
- * Rotation simple
- * Commandes de programme par microprocesseur
- * Niveau sonore en fonctionnement inférieur à 65 dB

RSTABPLI001 – TABLE DE PLIAGE 180 X 70 CM

- * Dessus inox 18-10 épaisseur 15/10

XBPMIC34 – SECHE LINGE 10 KG ENVIRON - TRIPHASE

- * A évacuation
- * Tambour inox
- * Rotation simple
- * Commandes de programme par microprocesseur
- * Alimentation 400V + T + N
- * Puissance de chauffe 20 Kw environ

RSCONTI001 – CONTAINER ISOTHERME SUR ROULETTES

- * Capacité 4 bacs GN 1/1 de 65 mm environ
- * En polypropylène de haute qualité alimentaire lavable en machine
- * Porte battante
- * 4 roues pivotantes dont 2 à frein

RSCONTI003 – CONTAINER CHAUFFANT

- * 12 glissières format GN 1/1
- * En polypropylène de haute qualité alimentaire lavable en machine
- * Porte battante
- * Câbles de raccordement inclus

RSLAVRI005 – LAVE VAISSELLE A OUVERTURE FRONTALE

- * Inox 18/10 à double paroi.
- * Cuve avec fond incliné automatique
- * Cycle de lavage réglable de 0 à 120 sec.
- * Remplissage automatique de la cuve
- * Bras de lavage et de rinçage en inox.
- * Dispositif de sécurité de la porte à l'ouverture
- * Thermostat de sécurité
- * Surchauffeur inox renforcé
- * Alimentation 400V Tri +N+T P 5.7KW
- * Pompes de vidange intégrée.
- * Adoucisseur universel individuel.
- * Doseurs produits de lavage et rinçage intégrés.
- * Cordon d'alimentation > à 1M
- * 2 paniers à assiettes, 2 paniers génériques et 4 godets à couverts

CLAUSES PARTICULIERES DU LOT 01

- * Les offres doivent être accompagnées d'une documentation des produits proposés.
- * Chaque produit proposé sera repéré avec la référence article mentionnée dans le BPU.
- * Le candidat précisera clairement les impératifs de fluide à prévoir (eau-évacuation-électricité).
- * Le titulaire devra impérativement coordonner son intervention avec le chantier et l'architecte.

Le délai de garantie minimum des équipements et des matériels est de 2 ans. Le candidat pourra proposer une garantie plus longue et devra l'indiquer dans le BPU TQE. Le point de départ de la garantie est la date du jour de l'admission et donc du transfert de propriété.

LE TITULAIRE DU LOT S'ENGAGE A RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LE PLANNING DE LIVRAISON DONNE PAR L'AFIPH OU PAR SON REPRESENTANT

Les produits proposés seront conformes à l'implantation demandée. Une visite sur site peut être nécessaire avant livraison pour une adaptation parfaite au local et à ses fluides.

Le titulaire du lot a une obligation d'information et de conseil sur les produits et les fournitures proposés.

LIVRAISON :

- * Les prix indiqués doivent intégrer la livraison selon la norme Incoterms 2010 DDP 38 (Isère), le montage et la mise en place du matériel dans les locaux de chaque site de destination, selon les indications du planning d'exécution.
- * Le candidat doit livrer et installer les équipements sur 3 sites différents (La Buisse, Coublevie et Voiron), à 3 périodes différentes. Le candidat doit en avoir tenu compte lors de l'établissement de son prix.
- * Le titulaire devra prendre ses dispositions quant aux moyens de déchargement nécessaires et de mise en place.
- * Dans le cadre des opérations d'installation, le titulaire devra procéder à l'évacuation des emballages perdus (cartons, plastiques, palettes...) ainsi qu'au nettoyage des mobiliers installés et des salissures provoquées lors des installations ou des fixations des matériels.
- * Le candidat a la charge de raccorder les matériels sur les fluides en attente. La conformité de son installation est de sa responsabilité exclusive. Il est le seul et unique maître d'œuvre de son installation. Il doit effectuer la mise en route.
- * Le candidat devra assurer une formation - démonstration sur chaque site des personnels utilisateurs correspondant à au moins une demi-journée.
- * Le pointage des livraisons par l'AFIPH ou par son représentant sera fait selon les conditions prévues au CCAG-FCS, et notamment selon les modalités fixées aux articles 20 et 22 à 26 du CCAG-FCS.

NORMES ET SECURITE :

Les mobiliers et matériels proposés devront être en conformité avec les normes de sécurité et les recommandations en vigueur, en particulier :

- La norme NF Mobilier Collectif (Renseignement disponible sur le site www.nf-mobilier-pro.com/co/)
- La norme NF Mobilier Santé (Renseignement disponible sur le site www.nf-mobilier-pro.com/co/)
- Les normes de classement au feu valide en France EN 1021 - 1 et EN 1021 - 2
- Les obligations fixées par le Ministère du Travail et de l'Emploi
- Le règlement de sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public et notamment l'article AM18
- Il sera fourni une déclaration et une attestation de conformité CE certifiées par : LNE, INRS pour les mobiliers et matériels le nécessitant
- Les mobiliers et matériels faisant l'objet de Norme NF devront être explicitement repérés.

Signature et cachet du candidat

